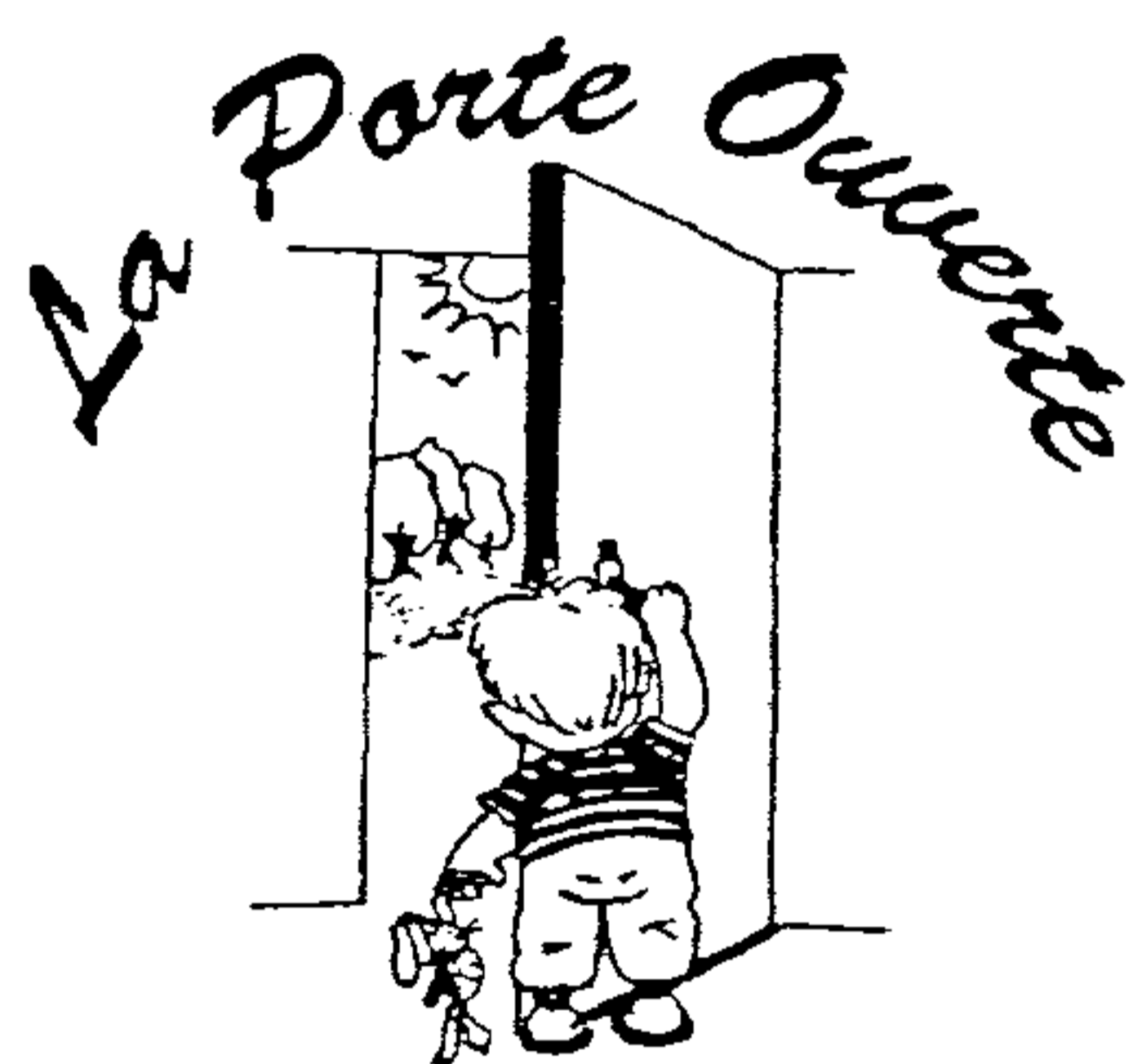
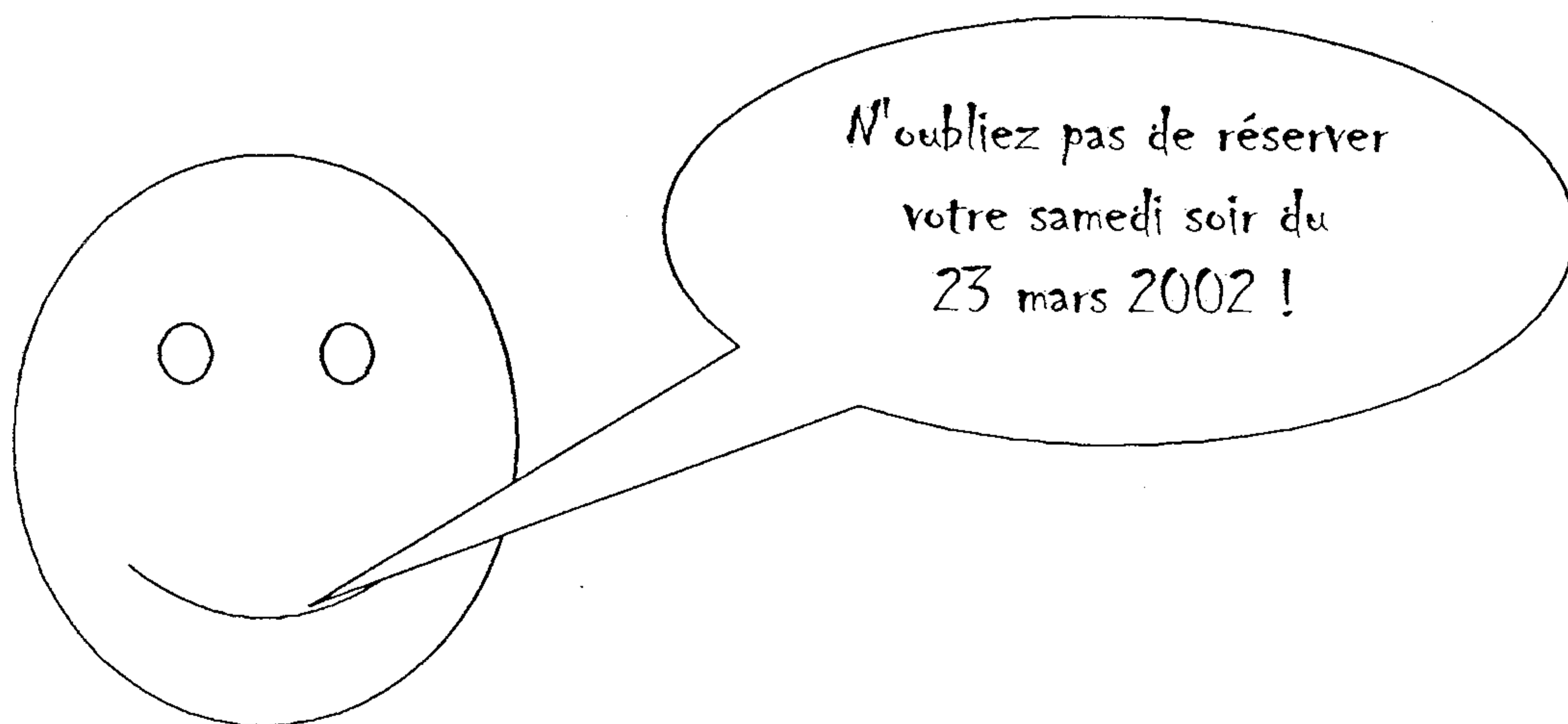


BELGIQUE - BELGIE
P.P.
4040 HERSTAL 1
9/2800



La Porte Ouverte

*Périodique trimestriel de
L'A.S.B.L. des Familles d'Accueil
de la Communauté Française de Belgique*



Bureau de dépôt
4040 Herstal 1

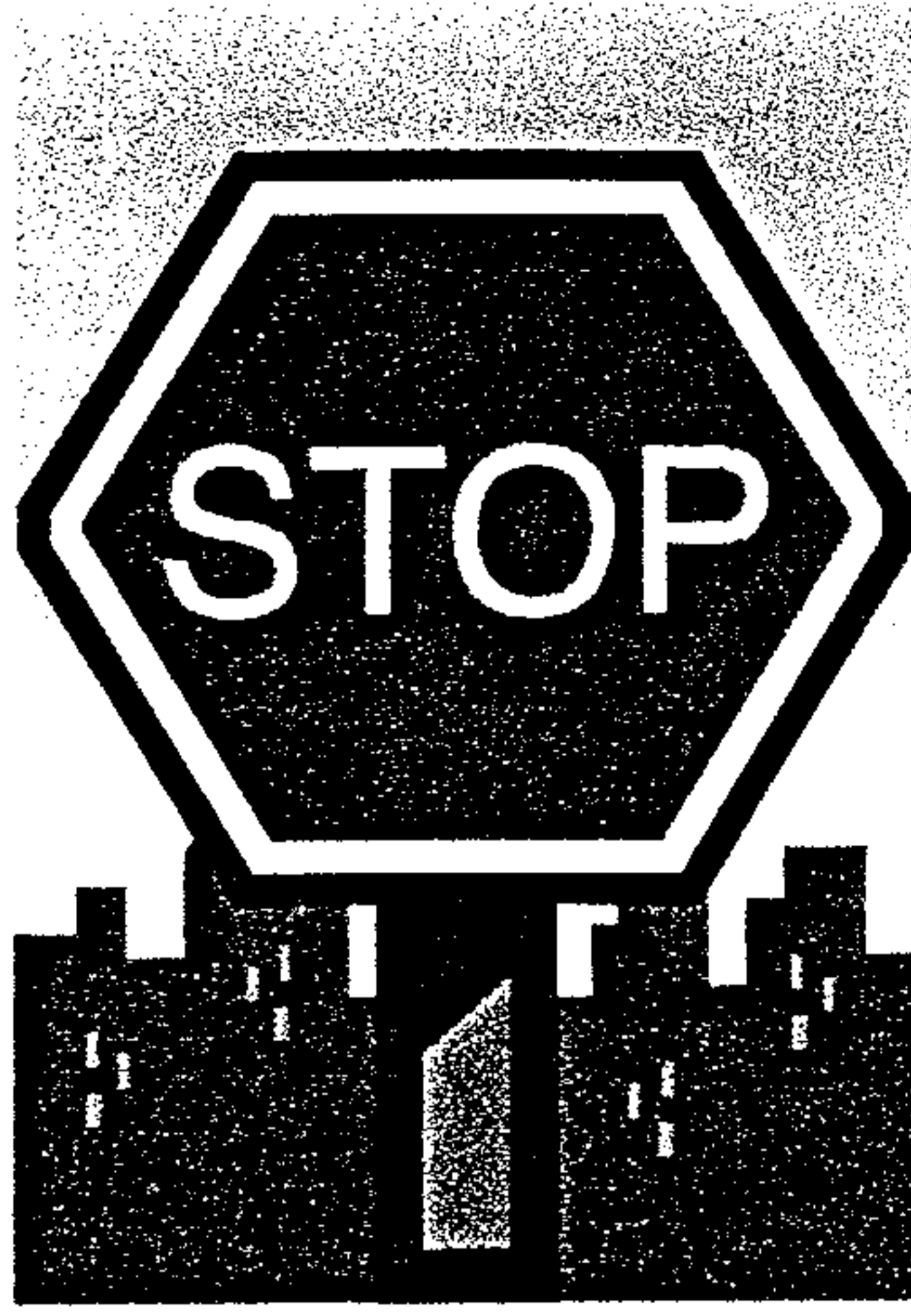
Editeur responsable : André Roelandt, Chemin Sous-Bois, 18 4900 SPA

N°21
1° trimestre 2002

Sommaire

<i>Stop</i>	Page 1
<i>Vous connaissez la dernière ?</i>	Page 2
<i>Editorial</i>	Page 3
<i>Si mon enfant me parlait</i>	Page 4
<i>Témoignage</i>	Page 5
<i>La colère</i>	Page 6
<i>Assemblée Générale le 23.03.2002</i>	Page 7
<i>La place du père</i>	Page 9
<i>Agenda</i>	Page 10
<i>C.A.A.J.</i>	Page 11
<i>Grégory, l'enfant battu</i>	Page 13
<i>La maltraitance des enfants</i>	Page 16
<i>Le coin des enfants</i>	Page 25
<i>Infos pratiques</i>	Page 27





**Il est temps de renouveler
votre cotisation !**

**Prenez les quelques secondes nécessaires
pour dater et signer le virement ci-joint .**

**Payer sa cotisation,
c'est faire preuve de solidarité
en soutenant les actions de
*La Porte Ouverte.***

Voir les détails pratiques en dernière page

La Porte Ouverte
a le grand plaisir de vous annoncer
la naissance d'une nouvelle antenne
en région bruxelloise.

Lydwine et Victor Haenecour
sont dès à présent
à l'écoute des familles d'accueil
au 02/375 45 75.



Bonjour !



A l'occasion de ce premier journal de l'an 2002, nous vous souhaitons une année pleine de dynamisme, de confiance, de projets, d'entraide entre familles d'accueil dans les moments plus difficiles.

Notre « cadeau » pour 2002 ?

Des occasions de rencontres amicales et d'échanges, par exemple lors de la rencontre conviviale entre familles d'accueil prévue ce 1er mars ou lors de notre assemblée générale du 23 mars.

Egalement des occasions d'approfondir ensemble certains thèmes.


C'est ainsi que, le 18 avril, le service de placement familial de Verviers, en collaboration avec la Porte Ouverte, nous propose une soirée de réflexion et d'échanges à propos des colères chez l'enfant : que peuvent-elles signifier, notamment chez l'enfant accueilli, quels sont les bons et les mauvais aspects de la colère, quelles émotions soulève-t-elle chez l'adulte qui la reçoit, comment y réagir, peut-on en tirer du positif ?...

L'antenne Porte Ouverte du Luxembourg nous propose quant à elle de poursuivre la réflexion à propos de « Qu'est-ce que c'est un père ? » le 19 avril, avec l'aide d'un couple de psychothérapeutes. Un résumé, page 9, permettra à toute personne intéressée d'y participer en « prenant le train en marche ».

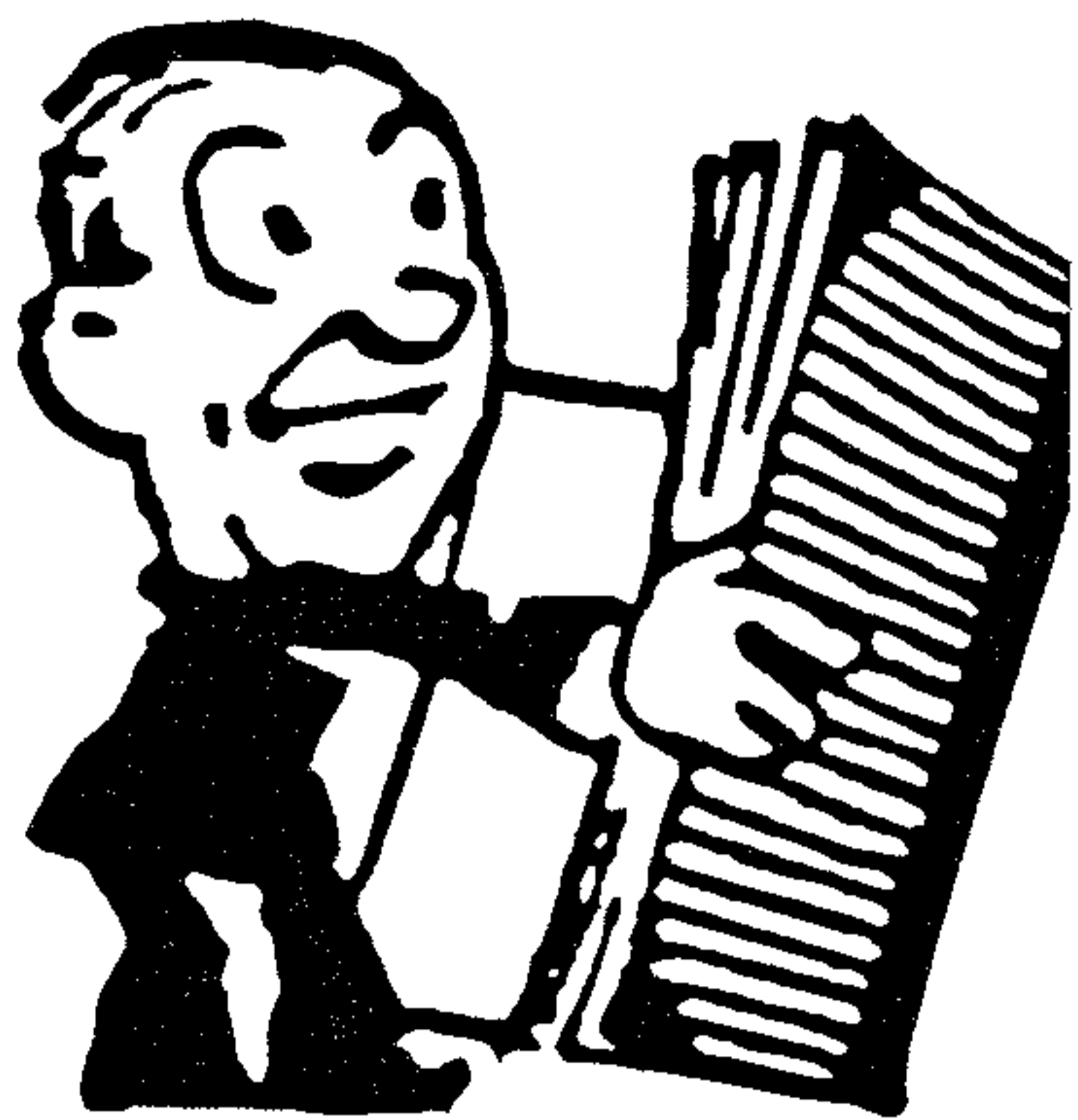
Le thème principal de ce journal est la maltraitance des jeunes enfants. Elle est surtout familiale, elle est bien plus répandue qu'on ne le croit, elle provoque de graves dégâts dans la construction psychique de l'enfant... mais des soins efficaces sont possibles ! L'accueil familial peut faire partie de l'aide apportée à l'enfant, à certaines conditions que nous vous laissons découvrir (page 13). Parfois, un « sas » neutre est indispensable, pour permettre à l'enfant de faire le deuil de sa famille maltraitante, de mettre des mots sur ce qu'il a vécu, de préparer l'avenir. L'histoire de Grégory est pleine d'enseignements à cet égard.

Cette occasion de se reconstruire offerte à un enfant peut être très enrichissante pour sa famille d'accueil, comme en témoigne Arthur avec beaucoup d'humour.

Bonne lecture... et au plaisir de vous revoir à l'une des activités proposées !



Extrait de "Ton enfant" dans *Je M'éclaire*, hiver 91, n° 13.
 (bulletin de liaison des intervenants de l'Hôtel-Dieu du Sacré-Coeur, Québec).



Extrait de la brochure
'1° Pas sur le chemin de l'accueil'
(à paraître début 2002)
destinée aux candidats famille d'accueil,
ce témoignage sur
la fratrie...

Je m'appelle Arthur et j'ai 22 ans. Laissez-moi vous conter l'histoire de l'accueil telle qu'elle est vécue du côté frère et sœur. Serge est mon aîné et Jean me suit de près dans la chaîne familiale.

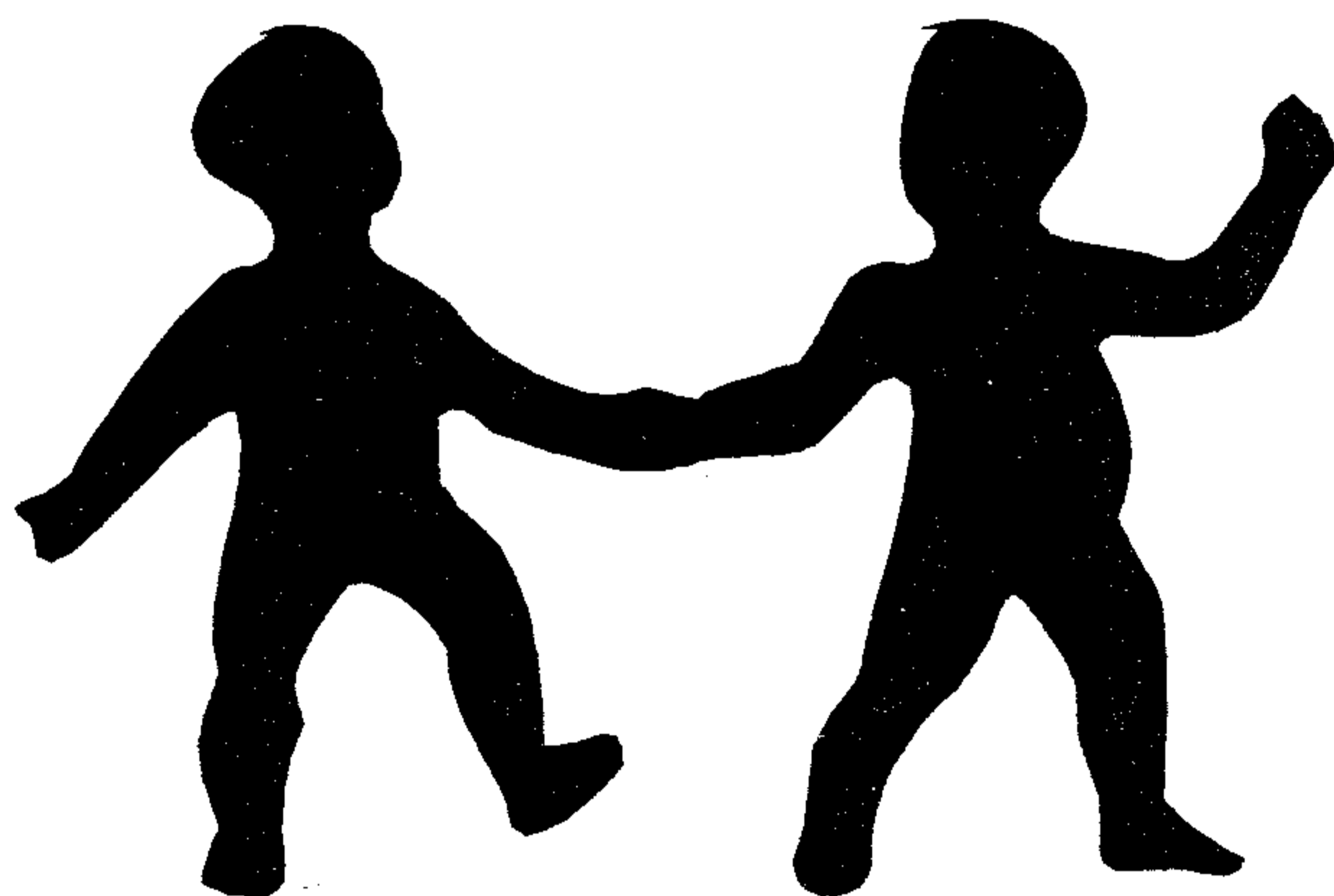
Papa, maman, Serge, Jean et moi : le tableau familial ne souffre à priori d'aucune faute de ton, de coloris ou d'harmonie. Les jours se passent et les trois frères évoluent dans le cadre rassurant (ennuyant ?) de la normalité.

Et puis, allez savoir pourquoi, la génération du dessus commence à parler bizarrement, avec d'autres mots. On nous parle d'une petite sœur ou d'un petit frère

un peu particulier qui sera des nôtres, sans être tout à fait le même. Quand on a six ans, un tel discours est intrigant, mais sans plus.

Et puis vient le jour où une petite fille s'inséra dans notre famille.

Deux ans plus tard, rebelote, un nouvel arrivant défaisait ses bagages. Ces deux intrus qui sont venus s'incruster dans l'harmonie calme de ma vie d'enfant puis d'adolescent et enfin d'adulte, je n'ai pas réclamé leurs arrivées. Cependant, je n'ai jamais regretté leur présence à nos côtés et encore au moment d'écrire ces quelques mots j'ai le sourire aux lèvres. Tous les frères et sœurs de (futurs) enfants accueillis doivent être mis au diapason : une fois passé l'envoûtant sentiment d'exotisme et de nouveauté, le chemin s'avère long et parsemé d'embûches. Et pourtant, vous avez toutes les raisons d'être impatient. Ce qui cloche avec ces nouveaux venus c'est qu'ils ne pensent pas comme vous, ils ont des comportements et des réactions parfois étranges et bizarres. Mais cette différence qui effraie, est celle-là même qui vous permettra d'apprendre et de gagner en sensibilité et en maturité. Ce frère, cette sœur dont nos parents nous proposent plus ou moins la compagnie nous permettent de voir le monde d'un point de vue différent. Le point de vue de ceux qui n'ont pas eu la chance dont nous jouissons. J'aimerais communiquer à tous les futurs frères et sœurs d'enfants en accueil, ne fût-ce qu'une parcelle de la richesse de mon expérience. Mais cela ne se communique pas : cela se vit. Alors n'ayez pas peur : ouvrez grand votre cœur et vivez cette différence spontanément. Faites moi confiance, d'ici quinze ans, vous ne regretterez rien.



Le Service de Placement Familial de Verviers
invite les familles d'accueil
à une soirée de réflexions et d'échanges
sur le thème :



LA COLÈRE



(une famille d'accueil, membre de *La Porte Ouverte*,
nous apportera son témoignage)

Animée par
Mme. WILLEM, psychologue
et Mme. LEPIECE, assistante sociale,
elle aura lieu
le jeudi 18 avril 2002 à 20 heures
dans les locaux du S.A.J.
(1^o étage, 27, rue du Palais à Verviers).

Plan d'accès :

- Autoroute, sortie ENSIVAL
- A gauche
- Tout droit jusqu'à la gare
- A droite au rond-point
- A gauche au rond-point suivant

P.A.F. : Gratuit

Spa, le 15 février 2002

Cher(e)s ami(e)s,

Nous avons le plaisir de vous inviter à l'Assemblée Générale de *La Porte Ouverte* qui se tiendra le samedi 23 mars 2002, à 19h30 à Bruxelles dans la salle 4S du Centre Saint-Marc, en-dessous de l'église Saint-Marc, avenue Defré, 76 (plan au verso).

19h30 : Accueil .

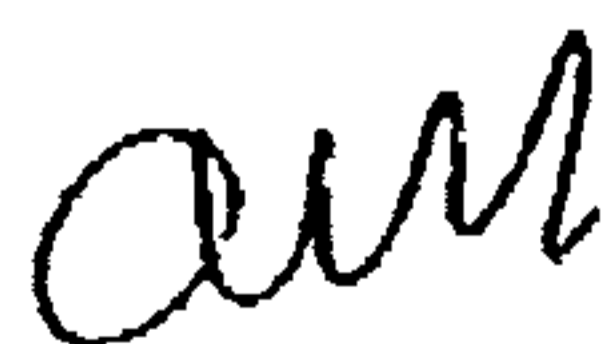
19h45 : ORDRE DU JOUR :

- Allocution du Président.
- Rapport d'activités de mars 2001 à mars 2002
- Lecture et approbation du P.V. de l'assemblée générale de mars 2001.
- Comptes 2001 et approbation.
- Décharge à l'équipe actuelle du conseil d'administration.
- Election des membres du conseil d'administration :
 - * 5 membres sont sortants et rééligibles.
 - * Un maximum de 12 postes d'administrateurs est éligible.

Votre candidature peut être déposée au préalable ou le jour même.
Chaque membre effectif dispose d'une voix et peut être porteur d'une procuration.
Est membre effectif toute personne majeure étant parent, frère ou sœur d'accueil ou ayant vécu en famille d'accueil, en règle de cotisation 2002 .
1^{er} tour : chaque membre vote pour 5 noms maximum ; l'élection est effective pour les candidats ayant obtenu au moins 50% des voix émises.
2^e tour et suivants : en fonction des places restantes éventuelles.

- Projets en cours.
- Nouveaux projets.
- Divers.

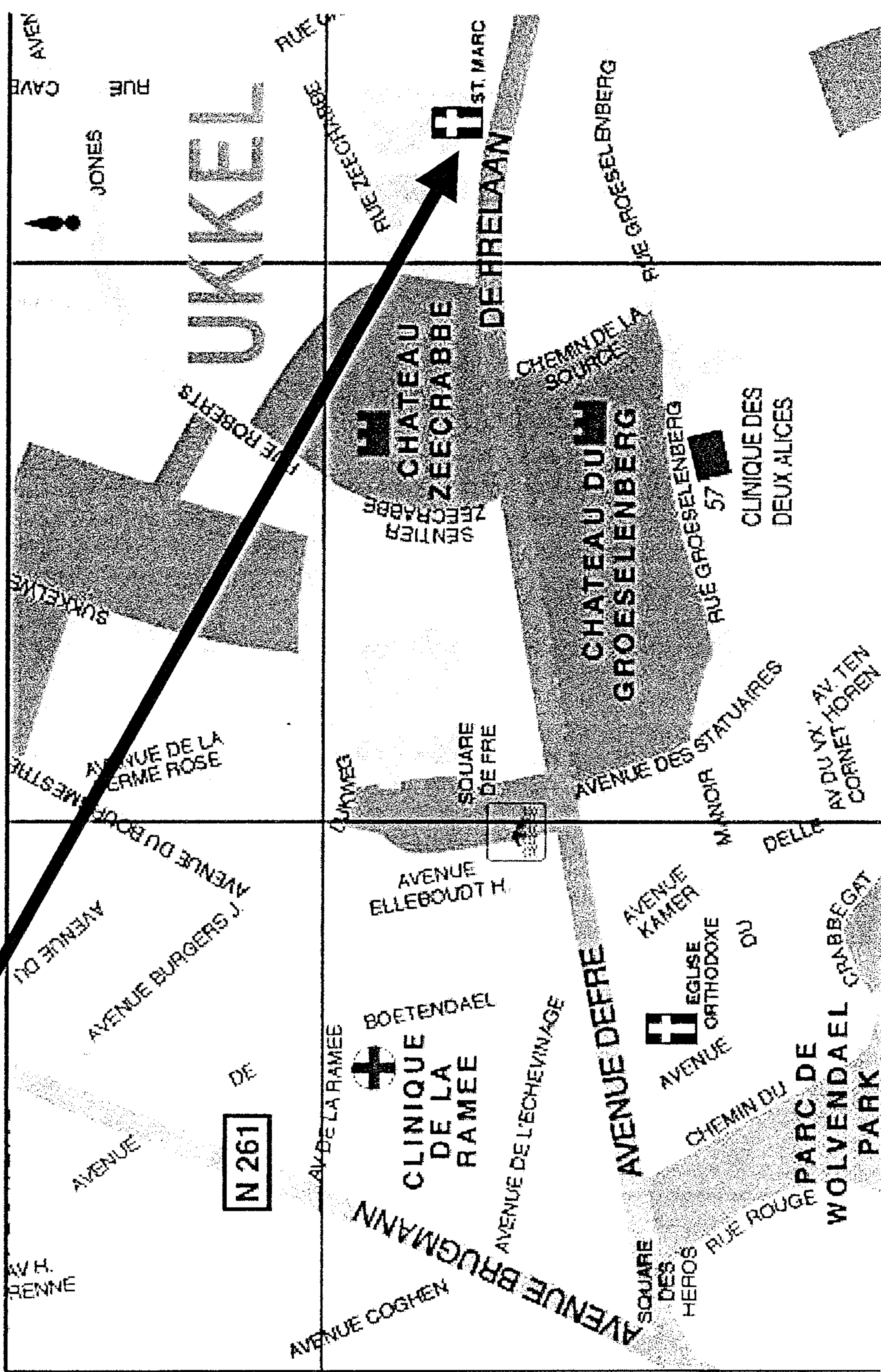
20h30 : l'Assemblée Générale sera suivie d'un débat sur thème de la double filiation, animé par Monsieur Philippe Kinoo, pédopsychiatre.
Ce débat est ouvert à toute personne concernée par l'accueil.



André Roelandt,
Président

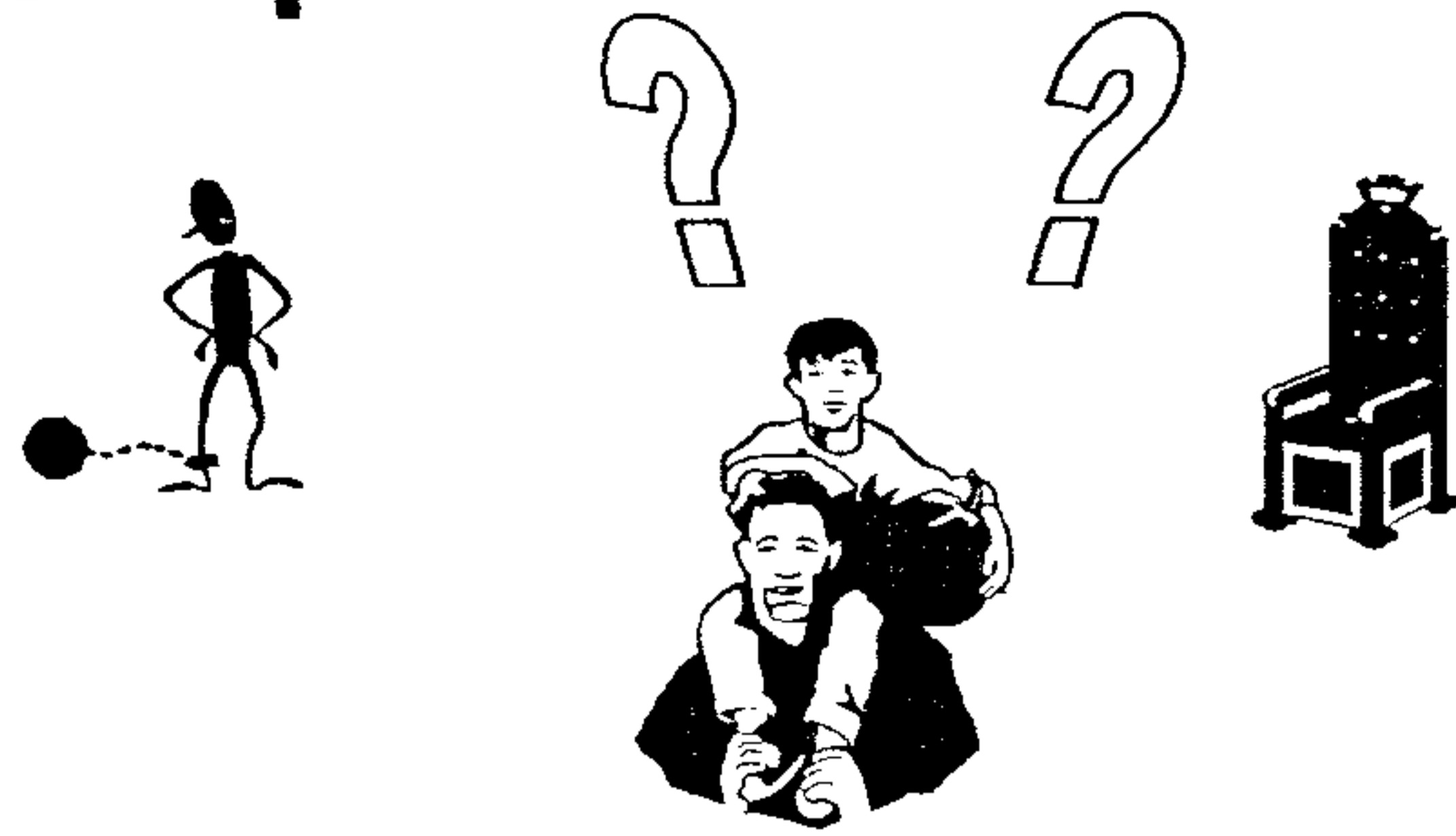
Assemblée Générale du 23 mars 2002 :

Centre Saint-Marc, salle 4S, en-dessous de l'église Saint-Marc, avenue Defré, 76 1180 Bruxelles
 (le bâtiment moderne à côté du Delhaize – Parking derrière l'église, entrée par l'avenue Defré)



autoroute de Liège - Namur - A l'échangeur de Namur, direction Wavre - Bruxelles
 sortie UKKEL (Verte) Co-voiturage : tél. 087/770368 (ROELANDT)

La place du père



dans la famille d'accueil

Résumé de la première séance :

La psychanalyse ne peut pas nous définir ce qu'est un père, mais elle peut, par contre, nous dire ce qui fera que, plus tard, un enfant pourra dire « J'ai eu, j'ai un père ». Et cela n'a pas grand-chose (rien ?) à voir avec la paternité biologique. Trois personnes interviennent pour cette construction d'un père et cela correspond à trois dimensions du père :

- **Le père symbolique**, c'est celui que la **mère** permet à l'enfant d'avoir en lui ouvrant une place dans la vie de son enfant (« Il n'y a pas que toi et moi, mon bébé, il y a un troisième »).
- **Le père imaginaire**, c'est celui que l'enfant s'invente, s' imagine. Cette image peut être positive ou négative (ex : pour Jessica, un père est un homme qui bat, donc plus elle cherche à se rapprocher de son père d'accueil, plus elle essaye de provoquer des coups de sa part).
- **Le père réel**, c'est l'homme qui va venir occuper, dans la réalité, cette place ouverte par la mère.

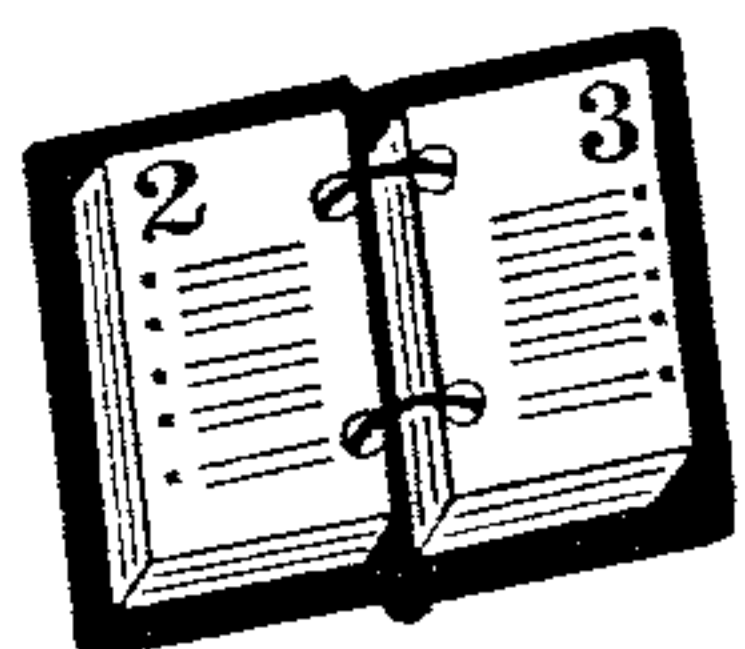
Chaque fois, il ne s'agit pas nécessairement du père biologique.

Ce court résumé théorique ne rend malheureusement pas compte de l'intérêt de tous les échanges entre les familles d'accueil participantes à propos de questions comme "Qui est le vrai père de l'enfant accueilli ? Qu'en dit l'enfant ? Quelle place occupe le père d'accueil ?..."

Vous êtes les bienvenus pour la suite de découvertes assez surprenantes !

Prochaine rencontre le vendredi 19 avril 2002 :

Où ?	A.S.B.L. ALEM, Grand-Rue, 47 à Libramont
Quand ?	A 20h00, le dernier vendredi de chaque mois, à partir du 30 novembre 2001.
Infos :	Claudette Belche 063/21 76 90



AGENDA

Mardi 26.2 de 14 h à 16 h : Anorexie et boulimie

par le Dr J.M. GAUTHIER, pédopsychiatre et psychanalyste, directeur du centre de santé mentale universitaire de Liège

par le Dr P.H. MAMBOURG, psychiatre, coordinateur de SOS – Enfant - Liège.

Lieu : Trianon, rue Surllet, 20 à 4020 Liège (derrière la Place de l'Yser) – entrée par le parking de la rue Grande Bêche.

P.A.F. : gratuit – une farde de documentation est prévue pour chaque participant.

Infos et réservation : CEDS – 04/232.31.56 – 04/232.31.54

Vendredi 15.03 : réunion conviviale.

Aucun thème précis n'a été prévu : c'est une rencontre où chacun partage ce qu'il souhaite en toute amitié et confidentialité.

Lieu : Chez Renée BAIVIER, rue de Séroule, 11 à Verviers (près de la Place Vieuxtemps, non loin du grand hôpital). Tél. 087/22 77 11

Samedi 23.03 : Assemblée Générale de *La Porte Ouverte*

Bruxelles 19h30. Voir détails dans ce numéro.

Jeudi 18.4 à 20 h. : Soirée de réflexion à propos de *la colère* proposée par le service de Placement Familial de Verviers « Familles d'accueil », en collaboration avec *La Porte Ouverte*.

Qui ne s'est pas trouvé un jour à bout de ressource et de patience, désespéré face aux colères d'un enfant ? Quel sens ont ces colères, comment y réagir ? Une famille d'accueil nous partagera son expérience. Venez vous aussi partager réflexions et faits vécus pour une soirée qui promet d'être super-intéressante !

Lieu : S.A.J. de Verviers, rue du Palais, 27 à Verviers, 6° étage.

Infos : - « Familles d'accueil » : 087/22.18.18

- Josiane RENSONNET : 087/88.18.64

P.A.F. : gratuit.

Vendredi 19.4 à 20 h. : *La fonction de père* ;

poursuite de la formation proposée par X. et B. GOFFE, thérapeutes.

Lieu : Libramont

PAF : membres de la Porte Ouverte : 7 € par soirée (par couple)

non-membre : 10 € par soirée

Infos : Claudette BELCHE tél. : 063/21.76.90

Barbecue à Bérinzenne le 13.10 :

Réservez dès à présent la date dans votre agenda pour un dimanche de fête et de découverte culinaire ! Des jeux seront prévus pour les enfants.

fait son entrée au

Conseil d'Arrondissement de l'Aide à la Jeunesse (C.A.A.J.)

DE QUOI S'AGIT-IL ?

Le décret relatif à l'aide à la jeunesse de la Communauté Française du 4 mars 1991 a prévu la création, par arrondissement, d'un Conseil d'Arrondissement de l'Aide à la Jeunesse qui :

Article 21 : 1° stimule, favorise la coordination en matière de prévention générale et supervise les actions mises en place en la matière au sein de l'arrondissement;

2° propose d'affecter le budget de prévention générale aux objets qu'il détermine et en contrôle l'utilisation;

3° s'organise en collaboration avec les structures locales disponibles sur l'ensemble de son territoire, afin de recueillir les besoins et avis des jeunes en matière d'actions de prévention générale (un membre du conseil d'arrondissement est désigné pour coordonner cette mission en synergie avec la section de prévention générale du service de l'aide à la jeunesse de l'arrondissement et en présenter les résultats, au moins une fois par an, dans un rapport écrit);

4° étudie une programmation des besoins de l'arrondissement en matière de services nécessaires à l'application du présent décret et remet avis ou proposition au Gouvernement soit d'initiative soit à la demande de celui-ci;

5° attire l'attention des autorités publiques sur toute situation défavorable au développement de la personnalité des jeunes et à leur insertion sociale;

6° publie annuellement un rapport comprenant :

a) le bilan d'activités;

b) l'analyse critique de la situation de l'arrondissement;

c) le programme des actions préconisées.

Ce rapport est transmis à l'administration compétente au plus tard pour le 31 mars de l'année suivante.

7° rend un avis, au moins tous les trois ans, sur l'opportunité du ou des projets pédagogiques, au vu des besoins de programmation des services ayant leur siège principal d'activité dans le même arrondissement et en rédige une évaluation.

QUEL EST NOTRE BUT EN ENTRANT AU CAAJ ?

C'est le ou la Ministre de l'Aide à la Jeunesse qui nomme les membres participants à ce conseil. Outre des membres de droit (Juge de la Jeunesse, Conseiller de l'Aide à la Jeunesse, Directeur du Service de Protection Judiciaire, directeurs de home, assistants sociaux, CPAS, etc...), un tiers des mandats est réservé à des personnes intéressées à la problématique de l'Aide à la Jeunesse.

C'est dans ce cadre-là que *La Porte Ouverte* a présenté deux candidatures (Mons et Verviers), étant entendu que chaque candidature comprend un suppléant.



La Ministre de l'Aide à la Jeunesse a retenu nos deux candidatures

Notre rôle au sein de ce conseil sera de faire part de la spécificité du placement familial et de veiller à ce que les enfants placés en familles d'accueil ne soient pas assimilés à des enfants placés en institutions (il ne s'agit en aucun cas de dévaloriser le rôle des institutions mais bien de faire valoir les spécificités des uns et des autres, pour que l'intérêt de l'enfant placé soit respecté).

Nous veillerons également à l'amélioration du statut du placement familial, afin que celui-ci reste un outil performant au service de l'Aide à la Jeunesse.

Nous vous tiendrons régulièrement informé des actions menées au sein de nos C.A.A.J. respectifs.

Grégory, l'enfant battu.

Pédopsychiatre français travaillant en hôpital à Marseille, Marcel RUFO est reconnu comme l'un des meilleurs spécialistes de l'enfance et de l'adolescence.

Le texte qui suit est extrait de son livre

Œdipe toi-même ! (Editions Anne Carrière, Paris 2000).

A travers des situations concrètes , il explique comment les enfants et les adolescents expriment à travers leur corps et leur comportement, les désarrois et les souffrances qu'ils n'arrivent pas à mettre en mots.

Il nous montre aussi que rien n'est jamais joué : quelle que soit la souffrance initiale, elle ne présage jamais de l'avenir. Et ce n'est pas systématiquement une thérapie qui va permettre à l'enfant de redémarrer, mais cela peut être aussi une école, une institution, la découverte d'un métier qui motive...

Grégory a 9 ans quand nous le rencontrons à la demande de l'assistante sociale d'un petit village des Bouches-du-Rhône.

Il lui a été signalé par tout le village car il mendie de la nourriture, en disant que ses parents le maltraitent. Alors que ses deux sœurs sont traitées normalement, lui se voit privé de manger et dort sur un matelas sans draps ni couvertures, posé à même le sol dans un réduit à balais, sans chauffage ni électricité.



L'assistante sociale a constaté avec effroi que le petit disait vrai : les deux sœurs sont de véritables petites filles modèles à rubans. Pomponnées, choyées, elles narguent leur frère, se moquent violemment de lui. Les parents, eux, se défendent en prétextant que le gamin est énurétique, qu'il sent mauvais, qu'il le fait exprès et qu'eux ne supportent plus d'avoir à changer encore les draps quand ils ont essayé tout ce qui était possible pour le guérir de cette satanée énurésie.

Précisons ici que lesdits parents sont connus des services sociaux non pas pour maltraitance mais pour avoir eux-mêmes signalé des sévices effectués sur un de leurs cousins par leur oncle... Drôle d'histoire que de dénoncer ce que l'on va soi-même commettre.

Grégory est donc placé en observation dans le service : pour le protéger des mauvais traitements de sa famille autant que pour évaluer les conséquences des traumatismes physiques et psychiques qu'il a subis. Il se révèle d'une intelligence normale, avec une très violente agressivité vis-à-vis de ses sœurs, compréhensible cependant eu égard à ce qu'il a vécu.

Bientôt, nous décidons d'un placement familial qui nous paraît idéal à tous points de vue : le père est menuisier, la mère institutrice, et ils ont deux filles. La famille d'accueil, comme une reproduction de la famille qu'il a perdue. Une étape transitoire, en attendant, peut-être un éventuel retour chez lui.

Dans un premier temps, le père d'accueil s'occupe énormément de Grégory - il aménage sa chambre, construisant avec lui une mezzanine, des étagères, des jouets. De son côté, la mère reprend avec l'enfant le programme scolaire, pour pallier à des difficultés importantes, en mathématiques surtout. Les deux filles, prévenues de l'arrivée de cet enfant, l'acceptent bien volontiers.

Pourtant, très vite, les choses se détériorent. Les vélos de la famille sont régulièrement retrouvés avec les pneus crevés - sauf celui de Grégory qui se défend de faire des choses pareilles. Néanmoins, force est de constater que crever les pneus était déjà une de ses ripostes favorites aux moqueries et humiliations de ses sœurs. Les parents d'accueil comprennent d'ailleurs que, dans le fond, Grégory se décharge ainsi d'une souffrance. Mais aussi compréhensifs soient-ils, ils sont bientôt dépassés par l'attitude de cet enfant rebelle. En effet, il bat et tyrannise les deux filles, qui, pourtant, ne ménagent pas leurs efforts pour l'intégrer à leurs jeux. Puis il se remet à faire pipi au lit. La nuit d'abord. Et aussi le jour, la première fois à l'école, le jour même où sa mère d'accueil vient voir son institutrice pour parler de ses résultats scolaires. Les malheureux parents sont à bout et me confient « Nous avons l'impression d'avoir échoué, nous sommes près de le battre ... »



Je revois alors Grégory qui nie en bloc tous les méfaits qui lui sont reprochés mais, la situation n'allant pas en s'améliorant, quelque temps plus tard, il n'y a plus d'autre solution que de le placer dans une institution, où il ne posera plus le moindre problème. Il rejoindra ensuite un foyer d'adolescents et, à 18 ans, s'orientera vers une activité professionnelle qu'il choisira lui-même : la menuiserie.

Aujourd'hui, Grégory est marié et père de deux enfants avec qui il a d'excellentes relations.



On peut se demander pourquoi Grégory s'est donné tant de peine pour se faire rejeter par sa famille d'accueil. Pourquoi il n'a pas voulu profiter de la chance qui lui était donnée de vivre enfin dans un foyer paisible et aimant. Et, là, le psy que je suis est bien obligé de reconnaître qu'il a fait une erreur en propulsant cet enfant dans une famille « parfaite ».

C'était comme si je lui disais de façon péremptoire : « Regarde comme ils sont gentils et donc, par comparaison, comme tes parents à toi sont affreux et méchants. » Or, lui, il a tout fait pour rendre ces gens méchants à leur tour, car c'était une façon de protéger ses parents, de les rendre en quelque sorte, « normalement méchants ».

René Diatkine disait: « Tant qu'on n'a pas renoncé à l'ambition de guérir à tout prix, on risque toujours d'en vouloir à celui qui ne se laisse pas soigner ». Dans mon cas, on pourrait dire : Tant qu'on n'a pas renoncé à l'ambition de tout restaurer, on risque d'en vouloir à celui qui démolit nos propositions. Grégory nous montre qu'il faut un temps de deuil avant de, peut-être, pouvoir s'adapter à une famille d'accueil.

Moi, je me suis emberlificoté dans l'empathie identificatoire, je me suis pris pour ce gosse - or, il peut être dangereux de se sentir trop proche... - et j'ai fait pour lui ce que j'aurais voulu que l'on fasse pour moi si j'avais été dans le même cas. J'ai eu tort.

Quand on a perdu une famille, il faut savoir ne pas en avoir une autre tout de suite. C'est là un problème essentiel car tout le système actuel, celui de l'ASE (Aide

